

COLLECTE LATÉRALE

des ordures ménagères



LA CHAPELLE-AUX-CHASSES

À PARTIR DU 20 février 2020

NOUVEAU MODE DE COLLECTE





Du CHANGEMENT dans la collecte de vos ORDURES MÉNAGÈRES

Ce document a pour but de vous informer sur la collecte à chargement latéral, d'apprécier son efficacité et comprendre sa mise en place sur votre commune dès le 20 février 2020.

Essentiellement adaptée à l'habitat rural, cette collecte vient en remplacement de tout ou partie des collectes existantes. C'est pourquoi, certaines communes sont entièrement collectées de cette manière, d'autres ne le sont qu'en campagne, là où le rapport tonnage/kilomètre est faible.

LA COLLECTE LATÉRALE

COMMENT FONCTIONNE CE MODE DE COLLECTE ?

// Mise en place

Après concertation avec les élus et les services municipaux, pour respecter les règles en matière de sécurité et d'aménagement (emplacement, plateforme), le SICTOM Nord Allier procède à la mise en place des conteneurs à proximité des zones d'habitation⁽¹⁾.

// Fonctionnement

Les usagers concernés par ces changements déposent uniquement leurs ordures ménagères non valorisables dans ces conteneurs et non plus devant chez eux.

La collecte s'effectue par une benne à ordures ménagères équipée d'un bras de préhension latéral^(2a). Le bras, muni à son extrémité d'un peigne^(2b), est actionné par le chauffeur depuis la cabine de conduite⁽³⁾.

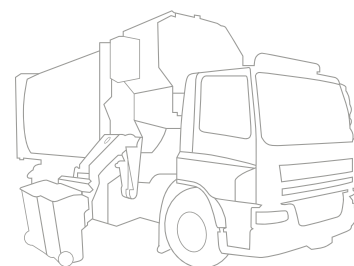
Ce bras soulève le conteneur et le vide dans la trémie de la benne⁽⁴⁾. On parle de collecte mono-opérateur.

// Avantages

Les usagers n'ont plus à garder leurs sacs d'ordures ménagères à domicile, ni à se préoccuper du jour de collecte.



POURQUOI ADOPTER CE MODE DE COLLECTE ?



// Optimiser...

les collectes et maîtriser les coûts

Quand on parle de collecte latérale robotisée, on pense généralement à la maîtrise des coûts.

Ce procédé nécessite un agent contre trois pour une collecte à chargement arrière. Mais ce n'est pas tout...

" limiter la détérioration de la voirie "

En zone rurale, nos équipes de collecte circulent parfois sur des routes qui ne sont pas toujours adaptées au passage de poids lourds (chemins de terre, routes étroites et vétustes...).

La collecte latérale robotisée, grâce aux bacs installés à proximité des axes de circulation, permet de limiter la détérioration et donc la réfection de la voirie.

// Renforcer...

la qualité du service public

Soucieux de satisfaire toujours plus les usagers, ce mode de collecte est une alternative à certains problèmes que posent les collectes traditionnelles et offre ainsi plusieurs avantages :

- ✓ le stockage des sacs hors du domicile,
- ✓ les arrêts moins fréquents réduisent les nuisances sonores, la gêne à la circulation et les émissions polluantes pour les riverains,
- ✓ la généralisation de la conteneurisation limite les problèmes d'hygiène, de sécurité et de sacs «éventrés» sur la chaussée.

// Améliorer...

les conditions de travail et de sécurité

Malgré des règles de sécurité strictes, le métier de rippeur reste exposé aux risques liés à la collecte traditionnelle par chargement arrière (chute, trottoir glissant, circulation importante...).

La collecte par benne à chargement latéral améliore la sécurité et les conditions de travail du personnel :

- ✓ les risques d'accrochage avec le lève-conteneur sont supprimés,
- ✓ l'opérateur, en actionnant le lève-conteneur depuis la cabine, est peu soumis aux intempéries,
- ✓ les risques dûs aux projections de déchets sont inexistantes grâce au chargement par le haut de la benne,
- ✓ il n'y a plus de personnel sur la chaussée exposé aux accidents de la circulation,
- ✓ un contrôle est effectué par caméra avant chaque vidage de conteneur.

// Méthodes de mise en place

- 1 • Étude du circuit de collecte.
- 2 • Proposition aux élus de la commune des emplacements des conteneurs.
- 3 • Éventuellement réunion publique (à la demande des élus).
- 4 • Réponse de la commune.
- 5 • Mise en place des conteneurs :
 - Répondant aux besoins et attentes des usagers.
 - Correspondant aux contraintes techniques de ce type de collecte (accotements plats et suffisamment larges).
- 6 • Démarrage du nouveau mode de collecte
- 7 • Ajustement de l'emplacement et de la quantité des conteneurs.

// LA CHAPELLE-AUX-CHASSES (bourg)

Liste des emplacements des bacs de regroupement



EMPLACEMENT DES BACS

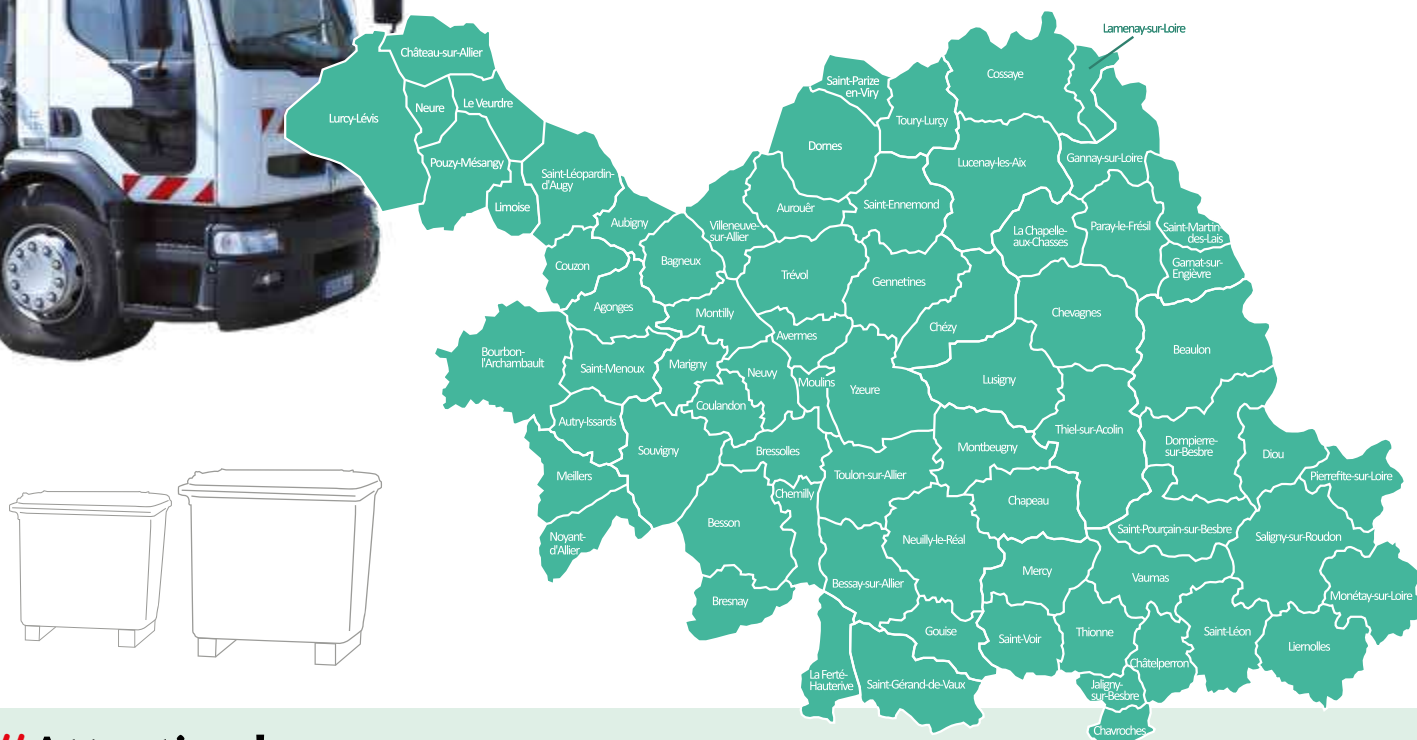
Lotissement (impasse des Feuilles)

Bourg

Route de Chevagnes (RD 31)



TERRITOIRE DU SICTOM NORD ALLIER



// Attention !

Il est interdit de déposer dans ces bacs des encombrants, de l'électroménager, des gravats, et des produits dangereux pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de respect de la réglementation.

Retrouvez toute l'actualité sur www.sictomnordallier.fr

SICTOM Nord Allier - RD 779 - «Prends-y garde» - 03230 CHÉZY

Tél : 04 70 46 77 19 - www.sictomnordallier.fr - [facebook.com/SICTOM-Nord-Allier](https://www.facebook.com/SICTOM-Nord-Allier)